La carte européenne d'étudiant

1998/2162(INI) - 23/03/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de M. Robert EVANS (PSE, RU) sur la carte européenne de l'étudiant, le Parlement européen demande à la Commission à diriger une étude de faisabilité sur la possibilité d'introduire une carte d'étudiant de l'Union ainsi que sur l'apposition d'un logo officiel de l'Union sur les cartes nationales d'étudiant existantes. La Commission est également appelée à examiner quelle utilisation pourrait être faite de cette carte pour encourager la participation à certaines activités culturelles ou pour élargir l'accès aux manifestations subventionnées par l'Union. Il demande que des campagnes d'information soient réalisées, y compris sur le Web, en vue de promouvoir la carte d'étudiant européenne et d'informer les jeunes des réductions pouvant être obtenues dans chacun des États membres. Ces campagnes devraient également inclure des informations sur les programmes d'échanges et les droits des citoyens et devraient être menées en coopération étroite avec les autorités nationales, régionales et locales responsables de l'émission des cartes existantes. Le Parlement invite, par ailleurs, les États membres et la Commission à prendre des mesures en vue de supprimer les entraves à la mobilité des étudiants.